

# FINANCEMENT DE LA FORMATION AVEC MOBILISATION DU CPF



# Financement avec Mobilisation du CPF

- Si vous ne vous êtes jamais connecté(e) au site Mon Compte Formation, vous devez vous **créer un compte** sur <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/> (*numéro de sécurité sociale nécessaire*)
- Nouveau : Le service Mon Compte Formation a renforcé la sécurisation de son parcours d'achat en se dotant de l'identification [FranceConnect+](#). Celle-ci est désormais nécessaire afin de procéder à l'inscription à une offre de formation.

# Financement avec Mobilisation du CPF

- Je recherche la formation souhaitée (Répertoire Spécifique) via le moteur de recherche du site :

## Concevoir et mettre en oeuvre une politique de management des risques assurantiels et financiers

1 session disponible, du 11/01/2024 au 15/11/2024

DEMANDER UN DEVIS



## Concevoir et mettre en oeuvre une démarche conformité des risques en assurance

1 session disponible, du 14/11/2023 au 15/12/2023

DEMANDER UN DEVIS



- Cliquer sur « Demander un devis »

# Financement avec Mobilisation du CPF

Vous avez deux choix de financement pour finaliser la demande :

- 1<sup>er</sup> cas : « Demander une aide financière par mon employeur »

## Demander une aide financière par mon employeur

Vos informations sont enregistrées en attendant que vous envoyiez votre demande d'inscription.

€ DEMANDER UN FINANCEMENT

- Un formulaire est à télécharger pour faire la demande de dotation à votre employeur
- Dès réception de la dotation volontaire sur votre compte formation, vous pourrez finaliser l'inscription auprès de notre organisme.

**Attention, le délai entre le versement par votre employeur de la dotation et sa prise en compte sur votre Compte Formation peut être long. Il faut donc anticiper cette demande bien en amont de la date de début de la formation.**

# Financement avec Mobilisation du CPF

- 2<sup>ème</sup> cas : vous souhaitez vous inscrire seul(e)

Vous souhaitez envoyer directement votre dossier  
d'inscription



➔ En cliquant sur « Envoyer mon inscription », votre demande d'inscription sera instantanément envoyée à l'Institut du Risk Management

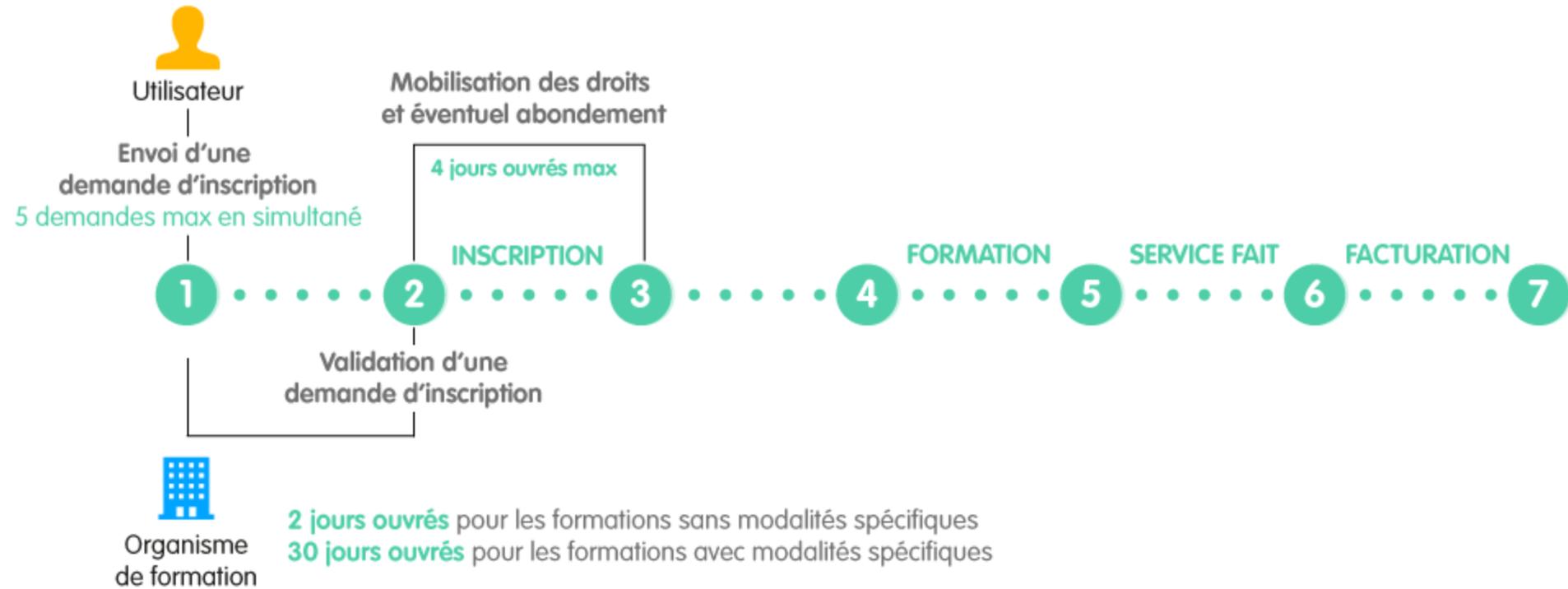
# Financement avec Mobilisation du CPF

1. L'Institut du Risk Management réceptionne votre demande d'inscription et dispose de 2 jours ouvrés pour vous répondre.
2. Dès réception de l'acceptation de l'offre par l'Institut du Risk Management, **vous disposez de 4 jours ouvrés pour finaliser votre dossier (dont le paiement).**

Attention : un délai minimum de 11 jours ouvrés est également à prévoir, entre la date de la demande d'inscription et la date prévue de début de session, pour pouvoir valider la demande d'inscription.

L'organisme de formation ne pourra plus valider de demande d'inscription 11 jours ouvrés avant la date d'entrée en formation.

# Financement avec Mobilisation du CPF



Source : Caisse des Dépôts